L'offensive d'Abd el Krim va se déclencher

Rabat, 24. — La pression ennemie signalée dans le secteur de Rifane continue à s'exercer, décélant la volonté d'Abd-el-Krim de faire peser une menace sur nos voies de communication avec l'Algérie.

On signale des rassemblements de dissidents qui vont s'augmentant dans les régions de Moulay Ali et du Haut Oued Mcoun.

La situation continue à demander une vigilante attention étant donné les forces importantes groupées autour d'Abd-el-Krim.

Un terrible combat, une victoire française

Rabat, 24. — Dans un mouvement sur Gara des Mezziat, après avoir dégagé les postes du Haut Ouergha, le groupe Freydenberg a rencontré hier un parti ennemi évalué à 5.000 fusils auquel il a livré un violent combat.

L'ennemi a montré un mordant exceptionnel. Il a été rejeté après avoir subi de lourdes pertes.

Malgré des contre-attaques poussées jusqu'au corps à corps, le groupe Freydenberg a effectué une brillante manœuvre et continué sa marche sur Gara des Mezziat où il est parvenu dans la soirée.

La propagande antimilitariste

Arrestations à Paris

Paris, 24. — Des gardiens de la Paix ont arrêté cette nuit dans différents quartiers de Paris, 4 individus qui collaient des affiches antimilitaristes intitulées : « La Guerre au Maroc ».

Un drame de la jalousie à Malo-les-Bains

UN AMOUREUX EVINCE ABATTIT CELLE QU'IL VOULAIT MARIER PUIS TENTA DE SE SUICIDER

La commune de Malo-les-Bains a été mise en émoi hier soir par un drame passionnel qui s'est déroulé rue de Paris, 1, au café « Au Tennis », tenu par les époux Dubuisson.

Depuis trois ans, la jeune fille, Mlle Lucie Dubuisson, 32 ans, fréquentait un algérien nommé Cabassa Simon, 35 ans, marchand ambulant, domicilié à Dunkerque, rue Guilleminot.

EVINCE, IL TUA

Pour des motifs que l'on ne connaît pas encore, la jeune fille avait rompu avec cet ami qui, samedi soir lui dépêchait un émissaire afin de la décider à reprendre les anciennes relations.

Sur le refus qu'il reçut, Cabassa se décida à revenir lui-même au café et c'est alors que se déroula le drame. Mlle Lucie Dubuisson ayant catégoriquement répondu « non » aux supplications de son ancien ami, celui-ci la conduisit dans la cour et lui tira trois coups de browning.

Une balle atteignit la malheureuse au sein gauche. Mlle Dubuisson appela sa mère et s'affaissa. On la coucha sur un matelas et comme elle vomissait déjà le sang, on la conduisit en hâte à la clinique du docteur Carlier. Elle est décédée en y arrivant.

LE CRIMINEL SE TIRA DEUX BALLES DANS LA TÊTE

Les témoins de ce drame rapide MM. Jean Defer, avenue Vallon, 64 à Rosendael et Henri Byckebougue, 1, rue de Flandre à Malo, se lancèrent résolument à la poursuite du criminel. Rejoint au sentier de la Vallée, Cabassa rechargea froidement son arme et se tira deux balles dans la tête.

Transporté dans une maison voisine, le meurtrier ne formula aucune parole et comme son état paraissait très grave, on manda de suite la voiture d'ambulance qui le conduisit à l'hôpital.

C'est là que le docteur Carlier vint lui pratiquer l'opération du trépan. Une balle n'aurait pas été retrouvée et se serait logée dans le cerveau.

En conséquence, l'assassin sera radiographié ce matin.

M. Plumecocq, commissaire de police de Malo, a procédé aux constatations d'usage et avisé le Parquet qui se rendra sur les lieux dès lundi à dix heures.

ROUBAIX

AVREAUX : 20, Grande Place, Téléph. 0-51

DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Les bienfaits de l'Assistance

La Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance de Roubaix a procédé, dimanche, à 11 heures, salle Pierre de Roubaix, à la Mairie, à la distribution des primes des Fondations Alfred Motte-Grimonprez, Th. Lallemand et Julien Gadenne, ainsi qu'à la répartition de celles accordées par le Comité des Fêtes de la Fosse aux Chênes et du Cul du Four, enfin par le Bureau de Bienfaisance.

Dans cette salle Pierre de Roubaix, aux lignes hardies et qui se pare d'une fresque admirable du maître J. J. Wertz, une foule nombreuse d'excellentes personnes appartenant au monde du travail, avait pris place.

M. Lerouge, vice-président du Bureau de Bienfaisance, présidait, assisté de MM. Maurice Dubrulle, Louis Dumont, Fernand Motte, Féron, Consul de Belgique, Forgeusse, Cordonnier. Le Comité des Fêtes de la Fosse aux Chênes et du Cul du Four était représenté par MM. Dubruulant, Lecoustre, Moseman, L'Hotellerie, secrétaire, Dujardin, trésorier.

Au début de la cérémonie, M. Lerouge prononça le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

La distribution de primes de propreté à laquelle il va être procédé est la 22e distribution annuelle. Dans les nombreux ménages de travailleurs où d'anciens travailleurs, on conserve le souvenir de la générosité des philanthropes que furent feu Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand et Julien Gadenne. Pour les uns, ce souvenir est encore palpable sous la forme d'un meuble, pour les autres c'est l'évocation du bienfaitre passager apporté dans le ménage par quelque argent bien placé. A ce sentiment de la reconnaissance se joint pour tous la satisfaction d'avoir été choisis pour la bonne tenue de leur intérieur.

Dans une famille où règne l'ordre et la propreté, les enfants contrairement, par l'exemple, de bonnes habitudes. Le désordre et la crasse n'engendrent que la misère, la maladie et le vice.

Vous tous, ici présents, qui allez recevoir un encouragement, pouvez être félicités pour avoir compris votre devoir de chef de famille ou simplement d'homme d'ordre. Si vous êtes à l'honneur aujourd'hui, c'est bien que vous l'avez mérité et les descendants et amis de bienfaiteurs, qui vous entourent aujourd'hui, de bienfaiteurs, qui vous entourent aujourd'hui, de bienfaiteurs, qui vous apportent avec plaisir le témoignage de leur estime, de les remercie de leur présence ici et je leur demanderai bientôt de m'aider à vous remettre la récompense qui vous échoit.

Auparavant, permettez-moi de remercier également les amis du Comité des fêtes de la Fosse aux Chênes et du Cul du Four. Un reliquat important de la fête de quartiers de 1924 leur a permis l'achat de quinze primes qui s'ajouteront à celles qui sont accordées habituellement.

Le Bureau de Bienfaisance, comme les années précédentes, a également apporté sa contribution et les primes seront délivrées en son nom.

Que ceux, mes amis, soit un encouragement pour les jeunes ménages, à accroître leur famille et pour ceux qui s'en ont déclin de la vie, à continuer à servir de bon exemple aux jeunes générations.

Ensuite, M. Fernand Motte, qui représentait la famille Motte-Grimonprez, adressa ses remerciements au Bureau de Bienfaisance pour l'esprit de mérite qui préside à la répartition des fondations. Une d'elles évive le souvenir de ses aïeux, dont il salue la mémoire, et il félicite les bénéficiaires des mérites qu'ils ont affirmé. Il souhaite qu'ils trouvent toujours dans leur intérieur la douceur de la vie de famille.

ATTRIBUTION DES PRIMES

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. Cette année, la valeur totale des primes est de 3.200 francs environ.

3 buffets d'une valeur de 223 fr. l'un

Dewitte Jules 17, rue Jean Macé ; Dekens Henri, 9, rue Jean Macé ; Delette Emile, rue de la Perche ; P. Briet 3.

2 cuisinières d'une valeur de 200 fr. l'une

Brulois Fe, née Ryser Célina, rue des Vélocipèdes, C. Vandenbrouck, 19 ; Daelman Ve, née Vermote Augusta, rue des Anges, 36, C. Dupont, 4.

10 lots de 3 chaises d'une valeur de 126 fr. le lot

Loridant Louis, 3, rue Jean Macé ; Baas Léon, 7, rue Jean Macé ; Carette Jean, 9, rue Jean Macé ; Vancuckenbergh François, rue du Fresnoy, C. Hospied, 3 ; Demeester Ve, née Veys Odile, Grande Rue, 209, C. Couteau, 3 ; Derasse Pierre, rue des Longues-Haies, 287, C. Debaisieux, 7 ; Balardelle Jeanne, rue de l'Alouette, C. Vanuxem, 5 ; Deledicque Paul, rue de la Guinguette, C. Mullies, 36, Rlocile Louis, rue de France, 98, C. Chevalier, 1 ; Duquesne Constant, rue des Anges, C. Castelain, 5.

5 berceaux garnis d'une valeur de 179 francs l'un

Dorne Fe, née Levouve Marguerite ; Boutquin Eugénie ; Brouwers Fe, née Herbin Elise ; Sonneville Fe née Arco Rosalie ; Fe Bulcourt César.

Prime accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gadenne-Micholiet à une pronne ayant recueilli un orphelin pendant l'année. Cette prime est d'une valeur de 140 francs.

Flevet Ve, née Dewéer Clémence.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Théodore Lallemand, aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 1.300 francs

26 primes de 50 francs chacune

Delcourt Fe, née Dauphine Augustine ; Dejaeger Ve, née Bergmine Marie ; Charles Ve, née Vitrant Victoire ; Dujardin Ve, née Marais Hortense ; Cocheteux Hortense ; Jacquet Emile ; Decreux Jules ; Deronne Ve, née Vandeburie Julia ; Garcette Philomène ; Blacq Ve, née Delescluse Malvina ; Debaisieux Ve, née Dubus Octavie ; Gillot Ve, née Boulogne Maria ; Dewachter Fe, née Verbecque Sophie ; Dighouy Ve, née Connart Célina ; Blaes Fe, née Dhaytre Blondine ; Baisez Aurélia ; Behiels Ve, née Vanslambrouck Louise ; Degroote Ve, née Mercier Sylvie ; Watteau Ve, née Voet Blondine ; Cappaert Ve, née Vandenborgh Caroline ; Deledalle Marie ; Bricourt Ve, née Veerecke Marie ; Bocquet Ve, née Fremaux Laure ; Bossut Ve, née Dufour Marie ; Delvinquière Ve, née Deheule Adelaide ; Deman Ve, née Statius Juliette.

Primes accordées par le Comité des fêtes de la Fosse aux Chênes et du Clu du Four, avec le reliquat des bénéfices réalisés en 1924.

4 lots de 8 chaises d'une valeur de 120 fr. le lot

Axters Ve, née Behiels Zoé ; Castel Alfred ; Waroux Samuel ; Coupez Olga.

11 paires de draps

Delaby Albéric ; Delbart Clotilde ; Denys Ve, née Vanantwerpen Adèle ; Derasse Ve, née Delarroqua Marie ; Bouvry Léopoldine ; Duquesne Henri ; Delcersnyder Fe, née Vœts Adrienne ; Catonne Ve, née Bouche Marie ; Willecomme Fe, née Maes Clémentine ; Declercq Ve, née Vatteau Maria ; Lambre Ve, née Vandendacle Pauline.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant de sommes versées par les Comi-

15 primes de 50 francs

Devos Ve, née Schelpe Victorine ; Decraeme (es des Fêtes Franco-Belge et de quartiers en 1923. Enoch ; Davos Ve, née Devos Angélique ; Guisse Ve, née Breseux Clemence ; Doye Ve, née Vinchent Léonie ; Edfrennes Ve, née Vanhaecke Marie ; Dusart Ve, née Villée Eugénie ; Cruypenlick Marie ; Descamps Ve, née Moreau Célerine ; Broux Henri ; Delannoy Ve, née Bailleul Marie ; Clément Fe, née Nicodème Pauline ; Debaebe Ve, née Sierszack Fanny ; Declercq Ve, née Ansart Adelaïre ; Dautel Fe, née Deveerman Philomène ; Herman Adèle.

1 prime de 34 francs

Dhaeze Fe née Vanpoucke Elise.

Primes accordées par le Bureau de Bienfaisance. Ces primes sont accordées pour donner satisfaction à des personnes sans soutien ou à de ménages nécessiteux méritants, soit par la tenue de leur intérieur, soit apr leurs efforts pour élever convenablement leur famille et se suffire par leurs propres moyens.

Le total de ces pimes est évalué à 3.500 fr. environ.

16 paires de draps

Vassaux Fleurus ; Demilt César ; Cassette Louis ; Vromer Richard ; Cartigny Emile ; Callewaert Ve, née Pirringuel Joséphine ; Devenin Ve, née Vuylsteker Blanche ; Vincent Herman ; Cremers Charles ; Brouwers François ; Duprez Ve, née Cosyns Marie ; Delbecque Léon ; Declercq Ve, née Sonneville Mathilde ; Lorthiois Gustave ; Dufermont Ernest.

15 couvertures blanches en laine

Helinckx Augustin ; Farvacque François ; Glorieux Ve née Corfoux Mathilde ; Roty Fe, née Callens Anna ; Decottignies Oscar ; Carton Ve, née Huistrebecq Rosalie ; Vaesteenkiste Georges ; Colle Ve, née Herman Berthe ; Dhaene Victor ; Agneret Léon ; Duflos Eugène ; Delecolle Ve, née François Marie ; Veys Paul ; Dufermont Ve, née Cavrot Claire ; Jonckere Jean.

17 primes de 50 francs

Larose Ve, née Debruyne Marie ; Ducattillon Ve, née Brun Pauline ; Barbieux Ve, née Parmentier Zulma ; Belin Fe, née Mœrman Sidonie ; Deleu Philomène ; Delcourt Ve, née Vandenbossche Hermance ; Cuignez Marie ; Duprez Fe, née Desclaimps Julie ; Crispeels Ve, née Lambrecht Léonie ; Goin Ve, née Ramon Eugénie ; Delbar Ve, née Browaeys Malvina ; Capouillez Jules ; Desmet Ve, née Dumortier Ostavie ; Dhinnecourt Ve, née Blomme Sophie.

ROCK MEYERBEER PRÉSENTE SUR TOUTE TABLE

LE 35e ANNIVERSAIRE DE LA FANFARE « Les Intimes »

La Fanfare « Les Intimes » a fêté dimanche, le 35e Anniversaire de sa fondation.

A 10 heures, au siège de la société, « Café du Violon d'or », 2, rue Delobel, où les sociétaires s'étaient déjà rassemblés, ont été reçus les familles et ascendants des camarades tués à la guerre.

M. Urbain Robbe, président d'honneur, rend un hommage ému aux musiciens tombés au Champ d'honneur et fait l'appel des disparus ; à chacun des noms cités, le secrétaire, M. Rommaert répondit : « Mort pour la France ».

Au nom des parents des soldats défunts, une veuve de guerre a remercié tous les membres de la Société pour l'hommage rendu à la mémoire de ceux qui leur étaient chers.

aujourd'hui présenter à l'Administration Républicaine de Tourcoing, la « Clique Scolaire » revenant de Paris, où elle a pris part à un concours organisé par l'Union des Fanfares de trompettes et clairons de France et des Colonies.

Elle a obtenu :

La première place du Classement.
Le premier prix d'Excellence.
Le premier prix d'Ordonnance.
Un diplôme d'honneur offert par le Ministre de la Guerre.
Un clairon d'honneur.
Une médaille de l'Union de France.
Et 50 francs.

J'aurais mauvaise grâce, moi, son président de vous faire son éloge.

LA FANFARE « LES INTIMES »
La Société, rassemblée à son siège social, avant de fêter son 35e Anniversaire

Après cette cérémonie du Souvenir, un cortège s'est formé place St-Jacques, composé de la « Clique Scolaire », la Société de Gymnastique « L'Union Tourquennoise », la fanfare « Les Intimes » et de l'Harmonie du « Jean Ghislain », de Roubaix et défila par la rue St-Jacques, la Grande-Place et la rue de l'Hôtel-de-Ville, au milieu d'une affluence considérable.

RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A 11 heures, la fanfare « Les Intimes » et la « Clique Scolaire » qui vient de remporter à Paris le 1er prix d'exécution, le 1er prix d'ordonnance et le diplôme d'honneur du Ministère de la Guerre, et les sociétés qui les accompagnaient ont été reçus par la Municipalité et le Conseil Municipal en entier.

Là, M. Urbain Robbe, président d'honneur, a présenté, à l'Administration municipale, la fanfare « Les Intimes » la remerciant de la réception chaleureuse et cordiale qui lui était faite. Le mérite que la Société a obtenu, dit-il, est son dévouement de tous les instants car « Les Intimes sont toujours là, où on les appelle.

A son tour, M. Onequiert, président actif, fait l'historique de la Société et devant l'Administration municipale recommence l'appel des douze sociétaires morts pour la France.

M. Alexis Parsy, conseiller municipal, élu le premier de la liste radicale, vient ensuite excuser M. G. Dron, sénateur-maire, de ne pouvoir être présent à la réception de la « Clique Scolaire » et de la fanfare « Les Intimes » étant retenu à Paris. En son nom, il félicite la « Clique Scolaire », remercie son président, M. Henri Robbe, qui la seconde si généreusement en mettant à son service une activité et un zèle des plus louables

Quant aux « Intimes » qui fêtent leur 35e année, c'est de tout cœur aussi qu'il aurait voulu se joindre à eux pour les féliciter car ils sont dignes d'éloges et ont droit à sa reconaissance. La valeur artistique et morale de cette phalange a toujours tenu bon, alors que son indépendance ne faisait pas affluer dans sa caisse des ressources en rapport avec les services qu'elle rendait.

Honneur à eux, à leur courage à leur endurance comme à leur valeur artistique, honneur à leur chef, M. Behiels et à leur dévoué président, notre ami, M. Urbain Robbe qui a su apprécier cette belle famille musicale à laquelle nous ne manquerons pas, comme lui-même, de porter le plus vif intérêt. Ces paroles sont vivement applaudies.

M. Henri Robbe, président de la « Clique Scolaire » prononce ensuite le discours suivant :

DISCOURS DE M. HENRI ROBBE
Président de la « Clique Scolaire »

Monsieur le Maire,

Messieurs les Conseillers Municipaux,

C'est avec une légitime fierté que je viens

Tout Tourcoing connaît nos petits clairons et tambours et applaudit certainement au beau geste que vous faites pour elle en les recevant aujourd'hui dans cette enceinte.

C'est elle que l'on voit toujours la première dans les cortèges, et c'est elle qui aura eu l'honneur d'être reçue la première par notre Administration Républicaine.

Les résultats obtenus sont beaux, car près de 2.000 jeunes gens prenaient part à ce concours et leur chef, Louis Pourcelle, peut être content et fier de ce qu'ils ont emporté.

Car c'est à lui qu'en revient tout l'honneur, à lui qui avec un zèle infatigable et une assiduité exemplaire dirige ses répétitions trois fois par semaine. Et c'est grâce à lui que la Clique a pris un essor nouveau le jour où la direction lui fut confiée.

Ses élèves que je tiens à féliciter devant vous, Monsieur le Maire, devant Messieurs les Conseillers Municipaux lui ont facilité la tâche par leur bonne volonté, leur obéissance et le respect de la discipline qui n'a jamais cessé de régner parmi nous.

Par ma voix, la « Clique Scolaire » vous remercie de la première marque de bienveillance que vous montrez à son égard. Vous pouvez être fiers d'elle, elle continuera à tenir bien haut le renom fait à la Ville de Tourcoing dans les concours musicaux et sportifs. Comptez sur elle en toutes occasions.

La « Clique » qui passe, c'est Tourcoing en fête, c'est Tourcoing qui bouge et dans le bruit de ses instruments, vous entendez les cris de « Vive Tourcoing, Vive la République ! »

Puis, M. Brassart, remet à chacun des présidents des sociétés une magnifique gerbe de fleurs offerte par l'Administration Municipale.

Un vin d'honneur est servi et les sociétés se rendent sur la Grande-Place, où un concert est donné par les trois sociétés musicales (180 exécutants) ; elles reçoivent des applaudissements répétés de la foule nombreuse d'amateurs de bonne musique.

LE BANQUET

A 14 heures, au siège, « Café du Violon d'Or », 2, rue Delobel, a lieu le banquet, sous la présidence d'honneur de M. Urbain Robbe, ayant à ses côtés MM. Onequiert, président actif de la fanfare « Les Intimes », Henri Robbe, président de la « Clique Scolaire », Béhiels, chef, Arthur Nys, vice-président d'honneur, Hurstemans, vice-président, Rammaert, secrétaire, Louis Mathys, trésorier, Georges Mathys, trésorier-adjoint, Decavelle Cyrille, secrétaire-adjoint, Augustin Mouton, bibliothécaire et toute la Commission.

Des discours ont été prononcés par MM. Robbe, Onequiert, Arthur Nys.

Au nom de la Société, M. Behiels, directeur leur a adressé des remerciements.

La fête s'est terminée dans la plus franche cordialité.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES BRUGEOIS JOUENT MIEUX QUE LES LILLOIS

Cette partie qui eut lieu sur le terrain de l'Olympique Lillois, fut contrariée par un fort vent qui gêna les combinaisons des deux équipes.

L'O.L. avait modifié son team et de cette nouvelle formation, seule les lignes arrières donnèrent satisfaction. Chez les Brugeois, l'équipe est homogène et pratique, un football classique, ils tombèrent nier sur un Vandeputte en grande forme sans cela il est fort probable que le score en leur faveur, eut été plus élevé.

Dès le début les visiteurs profitant du vent, attaquèrent fortement et restèrent souvent dans le camp Olympien, mais la belle défense des blancs et rouges fit que le repos arriva sans que les équipes ne réussissent à marquer.

La deuxième mi-temps fut passionnante. Les Lillois à leur tour eurent le vent pour eux et attaquèrent activement. Sur un déboulé de Ryssen, celui-ci marqua un but fort applaudi.

Les Brugeois ne se découragèrent pas et à la suite d'une offensive, l'inter-droit égalisa.

Ce but émoustilla les joueurs et... le public. Plusieurs corners furent accordés sans résultat, quand quelques minutes avant la fin, l'inter-droit visiteur donna l'avantage à son club en marquant le deuxième but.

CHAMPIONNAT DU NORD ET DES JUNIORS
Le R.C. Roubaix est champion

Sur le terrain de l'Iris, à Lille, s'est disputé hier la finale du Championnat du Nord des Juniors.

La victoire est revenue aux Roubaisiens qui réussirent à marquer trois buts en première mi-temps tandis que les Arrageois sauvaient l'honneur dans la seconde.

L'Union Sportive Dunkerque-Malo bat l'Union Sportive Boulonnaise par 3 buts à 2.

A LILLE : L'Iris Club Lillois et l'Association d'Hautmont font match nul 2 buts à 2.

A FIVES : U.S. de Bruay bat U.S. de St-Omer, par 8 à 0.

CYCLISME

CIRCUIT INTERNATIONAL DU SANTERRE à NESLE (Somme)

2e. **DECLERCQ Jérôme**, sur bicyclette **D. E. M.**

COURSE BANLIEUE DE MAUBEUGE

2e. **THIEVEL Raoul**, sur bicyclette **LIBELLULE**,

Cycliste., refusez toutes autres marques que ces deux marques. 10000

Magnifique victoire d'Emile Vermesch sur cycle RYSSEL

Hier a eu lieu le circuit de l'Amicale des Arts, Boulevard d'Halluin à Roubaix. Cette épreuve qui comportait 45 kilomètres, a été enlevée de haute lutte par Emile Vermesch, battant Antony Cardot. Ces deux coureurs montaient les cycles RYSSEL.

PARIS-SAINT-AMAND

1er SAMYN
2me LAMPAERT
8me FRANCX

tous sur bicyclettes D. E. M.

Public dans votre choix
Exigez cette marque 10001

Le Grand Prix Ryssel

Le Grand Prix RYSSEL organisé par M. Vanbrugghe Henri de Lens, avec le concours de l'Arras Olympique, a remporté un grand succès.

Le parcours comportait une distance de 100 kim., Lens, Béthune, Bruay, St-Pol, Arras, Lens. Dans toutes les localités, une assistance nombreuse se pressait au passage de concurrents qui prirent le départ au nombre de 35. A signaler un léger accident survenu à 10 kim. de l'arrivée au coureur Gujon, d'Abbeville, qui ne put éviter le coureur Janssens, qui avait fait brusquement demi tour devant le peloton dans la descente de la côte de Vimy. La lutte fut acharnée de bout en bout, plusieurs centaines de spectateurs attendaient avec impatience l'arrivée de cette magnifique épreuve qui donne les résultats suivants :

1er Callens, en 3 h. 20 m. ; 2e Gobert ; 3e Dendievel ; 4e R. Place, sur RYSSEL ; 5e Lesaffre ; 6e Lampaert ; 7e Gaereminck ; 8e Tuyttens ; 9e Vanpouck ; 10e Vanderaspail, sur RYSSEL ; 11e Winsinges ; 12e Masdret, sur RYSSEL ; 13e Cauwet ; 14e Mullier, sur RYSSEL ; 15e Magner, etcs.

La Casquette du Sportsman

CASQUETTE CRICKET

La Casquette *Cricket*, à sous-visière en mica jaune, spéciale pour l'auto, garantit les yeux de la poussière, du vent et du soleil.

Chez tous les bons chapeliers à partir de 20 fr.

Puybelle

HIPPISME

LES COURSES DE LILLE

C'était hier dimanche, la sixième réunion de la saison à l'Hippodrome du Bois de la Deule. Son succès n'a rien à envier aux manifestations sportives précédentes. Les départs furent très intéressants et suivis attentivement par la foule habituelle des fervents amateurs de la région. La Musique du 43e R.I. y prêtait son gracieux et toujours apprécié concours. La prochaine réunion aura lieu en automne, le dimanche 27 Septembre, à 14 heures.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous les résultats techniques :

1re COURSE. — 1. Viette, à Mme H. Polag ; 2. Emailleur, à M. Jean Delbotc.
Pesage : g. 51.00 ; p. 21.00 ; p. 23.50.
Tribunes : g. 16.50 ; p. 10.00 ; p. 9.50.
Pelouse : g. 23.50 ; p. 13.00 ; p. 9.00.

2e COURSE. — 1. Silérien, à M. P. Petrescaela père ; 2. Saphir, à M. Bulteau.
Pesage : g. 74.00 ; p. 23.50 ; p. 17.50.
Tribunes : g. 65.00 ; p. 18.50 ; p. 7.50.
Pelouse : g. 47.00 ; p. 17.50 ; p. 8.00.

3e COURSE — 1. Saint Avit, à Mme N. de Villiers ; 2. Essertaux, à M. Alfred Vigin.
Pesage : g. 68.50 ; p. 27.50 ; p. 22.00.
Tribunes : g. 17.50 ; p. 12.00 ; p. 11.50.
Pelouse : g. 29.00 ; p. 10.00 ; p. 11.00.

4e COURSE. — 1. Madriléna, à M. Paul Pantall.
Pesage : g. 46.50. — Tribunes : g. 29.50. — Pelouse : g. 17.00.

5e COURSE. — 1. Isadora III, à M. le Comte H. de Baurregard ; 2. Emailleur, à M. Jean Delbote.
Pesage : g. 25.00 ; p. 17.00 ; p. 15.50.
Tribunes : g. 16.50 ; p. 8.50 ; p. 16.50.
Pelouse : g. 10.00 ; p. 8.00 ; p. 12.50.

6e COURSE. — 1. Brage, à M. F. Gallaert ; 2. Quartier-Maître, à M. R. Secq.
Pesage : g. 41.00 ; p. 22.00 ; p. 19.50 ; p. 13.00.
Tribunes : g. 13.50 ; p. 10.00 ; p. 20.00.
Pelouse : g. 13.50 ; p. 9.00 ; p. 22.50.

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re COURSE. — 1. Viburnum, R. Ferré, g. 370.00 ; p. 78.00. — 2. Sylvan, A. Esling, p. 50.50. — 3. Cassard, G. Garner, p. 21.50.

2e COURSE. — 1. Mitonette, J. Jennings, g. 55.50 ; p. 19.00. — 2. Durandal, A. Rabbe, p. 32.00. — 3. Bonne Chance III, G. Garner, p. 17.00.

3e COURSE. — 1. Red Hawk, A. Esling, g. 27.50 ; p. 15.50. — 2. Big Ben, C. O'Neill, p. 22.50. — 3. Listen In, Koogh, p. 30.50.

4e COURSE. — 1. Hippocrate, G. Garner, g. 77.50 ; p. 20.00. — 2. Lamartine, F. O'Neill, p. 16.00. — 3. Sandcliff, E. Gardner, p. 14.50.

5e COURSE. — 1. Fonenni, M. Allemand, g. 56.00 ; p. 38.50. — 2. Moktoub, C. Childs, p. 29.00.

6e COURSE. — 1. Satyricon, F. Williams, g. 89.00 ; p. 29.50. — 2. Electus, M. Ammosse, p. 18.00. — 3. Le Furibond, H. Semblat, p. 19.50.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

La Fête annuelle de l'Amicale Colbert

Chaque année, à pareille époque, les anciens élèves de l'Institut Colbert se réunissent en un banquet fraternel. Il en était de même hier. Une centaine de membres y prenaient part, il eut lieu dans la salle des fêtes du café du Violon d'Or, 2, rue Delobel.

M. Dupin, directeur de l'Institut et sous-directeur de l'Inspection technique du Nord et du Pas-de-Calais, présidait ayant à ses côtés MM. Amand Wagnon, le dévoué président actif de l'Amicale, Jules Heulst, doyen du conseil municipal ; Désiré Parsy, Dehaene, vice-présidents ; Vandewalle, trésorier, Jules Lecafette et Louis Brunin, ainsi que toute la commission.

Le banquet fut servi avec beaucoup de soins par Mme veuve Houzel, l'aimable hôtelière du Violon d'Or, pendant toute sa durée, un pianiste de talent s'est fait entendre.

Au dessert, M. A. Wagnon prit le premier la parole. Il remercie tout d'abord tous les Colbertistes qui ont répondu à l'appel, félicite surtout les vétérans qui sont venus en si grand nombre ce qui porte un gage de reconnaissance à l'Institut Colbert. Il remercie ensuite M. Dupin, directeur d'avoir bien voulu présider cette fête et pour son dévouement envers l'Amicale. M. Wagnon associe à ses félicitations le brave M. Demolon, directeur de l'Institut Colbert, en retraite, fondateur de l'Amicale, à qui un télégramme de reconnaissance est adressé. Il a aussi un mot aimable pour nos jeunes soldats retenus à la caserne auxquels une gringale sera envoyée à cette occasion. M. Wagnon dit que la réunion des Colbertistes devait avoir lieu plus tôt et qu'elle avait été retardée à cause des élections municipales.

Il félicite les nouveaux élus du 10 mai dont un grand nombre font partie de l'association. Il est certain dit-il que nos élus seront les défenseurs de l'école laïque.

M. Wagnon fait un pressant appel aux jeunes, il faut que tout ancien élève continue ses bonnes relations avec ses anciens maîtres et ses camarades de classe. Il rappelle les récompenses obtenues par les principaux membres dont plusieurs ont été nommés officiers d'académie et d'autres ont reçu des récompenses de la Fédération des Amicales du Nord, pour l'ancienneté et le dévouement qu'ils apportent envers leurs camarades. Il lève son verre en l'honneur de M. Dupin, de M. Demolon, aux vétérans à tous les Colbertistes. M. Wagnon est fortement applaudi.

Prenant la parole, M. Dupin, l'aimable directeur dit qu'il est très agréable pour lui de se trouver au milieu de ses anciens élèves, il adresse ses compliments au dévoué président toujours sur la brèche, quand il s'agit des œuvres laïques. Rentrant aussitôt dans sa carrière professionnelle il fait l'historique de l'Institut Colbert et de ses nouvelles créations depuis 1919, et dit quelques mots sur l'inspection technique de Charleroi, rend hommage à M. Labbé, directeur d'el'enseignement technique ; Dron, sénateur-maire ; Decostère, membre de la commission etc., etc.

M. Arthur Nys, conseiller municipal, vétéran de la laïque, prend à son tour la parole, pour remercier, au nom de ses nouveaux camarades, élus l'association Colbertiste. Il rappelle les jours heureux passés sur les bancs de l'école en compagnie de nombreux camarades présents.

Il ajoute : A qui de vous en effet, n'est-il pas agréable en se reportant à ces époques, hélas ! déjà lointaines, de se remémorer l'excellent souvenir de nos anciens maîtres qui firent de nous des hommes, dans toute la forte acception du terme, de ceux qui semèrent sans compter dans nos cerveaux d'enfants, le savoir et l'intelligence, la bonne graine en un mot, que nombre d'entre eux, malheureusement, ne devaient pas voir fleurir. Mais, ce témoignage de profonde reconnaissance exprimé, je ne voudrais pas, mes chers amis aggraver les sentiments de tristesse qu'il a fait jaillir en nos cœurs.

Souvenons-nous que c'est à notre tour de les imiter, de travailler, pour le meilleur avenir des jeunes générations qui nous remplacent sur ces bancs qui furent nôtres.

C'est d'ailleurs le but principal de votre chère association et nous ne saurions y faillir.

Je lève donc mon verre en l'honneur de M. Dupin, de votre dévoué président, à la santé de tous les membres présents et aux succès de nos jeunes remplaçants.

Cette magnifique fête se termine par un concert et une brillante tombola au milieu de la plus franche cordialité.

COLLISION D'AUTOS

Une collision s'est produite à l'angle des rues du *Blaze et Desurmont, entre l'auto de M. le Docteur* Delegrange et celle de M. Georges Coone, domicilié 56, rue du Commandant Briant.

Du choc, les glaces de la voiture de ce dernier ont été brisées. Le jeune Pierre Delahousse, âgé de 5 ans, qui accompagnait M. Coone, a été légèrement atteint à la figure par des éclats de verre.

CONCERT PUBLIC

Mercredi prochain 27 mai, à 20 heures, l'Orphéon « L'Amitié » donnera au Palais d'Eté, rue Charles Wattinne, un concert public.

N'attendez pas d'être malade pour acheter un tube de comprimés d'ASPIRINE des "USINES du RHONE"

NEUVILLE-EN-FERRAIN

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS. — Les enfants du premier âge seront vaccinés à l'école de garçons, rue d'Halluin, 11, mercredi prochain 27 mai, à 15 heures précises.

Les enfants de 10 à 11 ans, seront revaccinés dans les écoles. Les jeunes filles de 20 à 21 ans seront revaccinées chez M. le docteur Hennart le dimanche 31 mai, à 11 h.

RONCQ

LA RAGE. — Un cas de rage ayant été constaté dans la région, M. le Maire a pris un arrêté interdisant la divagation des chiens pendant une période de quatre mois.

MOUVAUX

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES EN 1925

Les opérations auront lieu dans les locaux habituels aux dates ci-après :

Les Francs : mardi 26 mai ; Les Cent Maisons : mercredi 27 mai ; Le Centre : jeudi 28 et vendredi 29 mai. Poinçon annuel : F.

Inutile de présenter les mesures de longueur et de capacité (mètres, litres, etc.), qui ont déjà été poinçonnées au moins une fois.

LINSELLES

ACTE DE PROBITE — M. Rollons Armand cabaretier à Linselles, a trouvé lundi dernier sur la place de la République, à Linselles, une certaine somme d'argent, qu'il a déposée entre les mains du garde-champêtre qui la tient à la disposition de son propriétaire.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN. — A partir de lundi 25 mai étant donné la hausse constante des farines ; les boulangers ont décidé de porter le prix du pain de 1 k. à 1.70 et le pain de 3 livres à 2.50.

PAIEMENT DES PENSIONS DE VIEILLESSE. — Le complément des pensions de vieillesse pour les pensionnés dont le carnet porte le numéro 1501 et plus, qui devait être payé cet après-midi, est reporté à demain mardi, à la même heure.

Aux Variétés

LILLE — 21, RUE DE BETHUNE, 21 — LILLE

— AUJOURD'HUI, à 3 h. 30 et à 8 h. 30 —

A TOI MON CŒUR !

la plus belle opérette moderne de l'année, avec le célèbre comique DORVAL. Location à partir de 11 heures du matin. Téléphone 37-06.

4e C. N. Tournay en 5 m. 38.
5e C. N. Gand en 5 m. 42
Tournai devait gagner cette course. Il a été gêné au virage, mais n'a pas voulu déposer de réclamation.

6e Course : 2 de pointe, juniors, 1.200 mètres ; 2 virages.
1er C. N. Tournai en 5 m. 46'.
2e E. N. Calais, 5 m. 48'.
3e C. N. A. Roubaix 5 m. 54 3/5.
4e Cambrai, 6 m. 26.

7e Course : Périssoires ; un pagayeur assis ; 1.200 m., 2 virages.
1er S. N. Abbeville en 6 m. 57'.
2e S. N. Abbeville 7 m. 13.
3e U. N. Lille en 7m. 57.

8e Course : Féminine ; quatre rameuses de pointe ; yole de mer.
1er Ecole Nautique de France abandonn